

# Association APARS 56

**A**PPRENDRE  
**P**REPARER  
**A**UTONOMIE  
**R**ESILIENCE  
**S**URVIE



APARS 56 vous propose un stage l'instinct de survie – 2 jours 1 nuit en forêt Bretonne

Stage à partir de 18 ans et plus

Veillez trouver ci-dessous le descriptif de votre séjour en Bretagne.

N'hésitez pas à nous contacter pour des informations complémentaires

## **DESCRIPTION GENERALE :**

Venez avec votre sac d'évacuation ou de randonnée et apprenez à survivre en milieu naturel.

Immergez-vous dans la nature. Au cœur de la forêt, approchez les multiples facettes de la survie et gérez les événements en fonctions des priorités.

Sur place, construisez votre abri, allumez votre feu, trouvez de l'eau, ... et survive

Ce stage se veut avant tout pédagogique, apprendre les bases de la survie en mode dégradé en pleine nature.

Apprendre à se protéger est le maître mot de ce stage.

## **ACTIVITES :**

### **CONSTRURE UN ABRI INDIVIDUEL ou COLLECTIF NATUREL**

Construisez votre abri individuel ou collectif en matériaux naturels. Assemblez les troncs, branches et feuillages, et vivez l'expérience du véritable abri de survie.

### **FEU**

Allumez votre feu en choisissant la meilleure technique parmi celles qui vous sont proposées. Une seule certitude, le briquet et les allumettes sont interdites...

### **L'EAU**

L'élément essentiel à la survie, découvrez comment la trouver, la filtrer et la consommer sans danger.

## **ALIMENTATION**

Faites votre propre pain, Osez les saveurs de la nature. Apprenez à reconnaître et à récolter et à préparer les plantes comestibles.

## **VIE SAUVAGE**

Apprenez à chasser, pêcher et à poser des pièges

## **LES PREMIERS SOINS**

Apprenez les soins à apporter sur les blessures les plus fréquentes en milieu naturel.

## **LE PROGRAMME**

2 Jours / 1 nuit - Horaire : 9h00 (jour 1) – 16h00 (jour 2)

### **Activités :**

- Accueil et Briefing de sécurité
- Construction d'abris
- Feu
- L'eau
- Alimentation
- Vie sauvage
- Les premiers soins

### **CETTE FORMULE COMPREND :**

- L'encadrement par les animateurs de APARS 56
- Les activités
- Les repas
- La mise à disposition du matériel pour réaliser les activités : feu, eau, alimentation, construction d'abri, premiers soins, Vie sauvage.

### **CETTE FORMULE NE COMPREND PAS LA MISE A DISPOSITION DU MATERIEL LIERS A VOTRE CONFORT**

Duvet, tapis de sol, lampe, gants, Poncho etc....

## **BUDGET**

70 € / personne (35 € pour les adhérents)

## **MATERIEL**

Avant le stage et ceux lors de votre inscription

Vous devez avoir votre propre matériel dit de confort pour participer au stage :

- Venez avec votre sac à dos, il sera vu en détail par les animateurs d'APARS 56 à votre arrivée
- S'il venait à vous manquer du matériel qui mette votre sécurité en jeu pour réaliser le stage l'association APARS 56 met à disposition un service de location du matériel nécessaire au bon déroulement du stage en toute sécurité.

# APARS 56

Apprendre, Préparer, Autonomie, Résilience, Survie

Siège : Moréac 56

Tel : 06 48 70 58 95 - [apars56s@yahoo.com](mailto:apars56s@yahoo.com)

Site : <https://apars56.e-monsite.com>

## **Les repas :**

Les repas sont des moments privilégiés d'échanges et de partages d'expériences. Ils permettent aussi de continuer l'aventure sous toute ces formes.

1<sup>e</sup> jour (on rentre dans le vif du sujet en mode dégradé)

Midi : repas boite de ration de l'armée Française (1 boite pour 2)

Soir : Repas réalisation du pain de survie

2<sup>e</sup> jour

Matin : petit déjeuner de la boite de ration

Midi : repas du pays Breton à base de produits locaux qui clôturât en beauté notre aventure.

## **INSCRIPTION :**

Pour pouvoir vous inscrire et réserver votre stage il vous faudra :

- Remplir le formulaire d'inscription ci-après (deux pages : données individuelles et règlement) et nous le renvoyer par mail : [apars56s@yahoo.com](mailto:apars56s@yahoo.com) ou par courrier postal :

APARS 56

A l'attention de M. Van Peteghem sylvain

6 rue de Keramour

56500 Moréac

- La signature de ce formulaire a valeur contractuelle

- Verser votre participation sur le compte IBAN : FR76 1558 9569 0808 1454 2004 006 au nom de APARS 56

## **Pour participer au stage il vous faut :**

- Nous faire parvenir un certificat médical de moins de six mois sans contre-indication à la pratique de la « Survie en forêt »

- Avoir votre propre assurance responsabilité civile et individuelle (RC familiale\*)

\* Vous l'avez avec votre assurance habitation

# APARS 56

Apprendre, Préparer, Autonomie, Résilience, Survie

Siège : Moréac 56

Tel : 06 48 70 58 95 - [apars56s@yahoo.com](mailto:apars56s@yahoo.com)

Site : <https://apars56.e-monsite.com>

## Formulaire d'inscription individuelle

Stage l'instinct de survie 2 jours 1 nuit	Du :
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
N° de téléphone	
Adresse mail	
Problème médicaux/sportifs (allergies, médicaments,.....)	
APARS 56 à utiliser des images (photos, vidéos) sur lesquelles j'apparais à des fins de publication ou de publicité (site internet APARS 56, dossier, ...)	J'autorise Je n'autorise pas (rayer la mention inutile)
Quelles sont vos motivations à participer à ce stage	

## Extraits de nos conditions générales

Disponibles sur demande par mail (apars56s@yahoo.com)

- A tout moment du stage vous devrez respecter et mettre en pratique les consignes de sécurité données par les animateurs, et ce afin d'éviter tout accident.
- Ni APARS 56, ni ses animateurs ne peuvent être tenus pour responsables d'un accident arrivant en dehors de leur propre fait.
- APARS 56 vous propose des stages en pleine nature, afin de la respecter nous vous demandons de ne laisser aucun déchet ni traces de votre passage derrière vous.
- La consommation et la présence de produits illicites est interdite lors de tous nos stages.
- En cas de désistement moins de 21 jours avant le début du stage, le remboursement de la participation ne pourra plus être effectué.
- Tous les autres points repris dans nos conditions générales sont d'application.
- En signant la fiche d'inscription individuelle, vous marquez votre accord quant à la compréhension et l'application de nos conditions générales.
- L'utilisation de téléphones portables, briquets, allumettes, .... Est interdite.
- La consommation de boissons alcoolisées est interdite.
- APARS 56 se réserve le droit d'annuler le stage 21 jours avant le début s'il n'y a pas au minimum 7 participants. Votre participation vous est remboursée intégralement ou reste valable pour un autre stage de votre choix.

Nom + Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

